

Séance du 11 avril 2016

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle de l'école Germain-Caron, lundi le 11 avril 2016 à 20h00.

Sont présents : Mme Jocelyne Bouchard
M. Richard Mireault,
Mme Jocelyne Calvé,
M. Jacques Martin,
M. Pierre Brunelle,

tous conseillers et formant le quorum du conseil sous la présidence de M. Yves Germain, maire.

2016-04-041 **Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 20h10 sur motion de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard.

2016-04-042 **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté, tel que présenté, sur proposition de Mme Jocelyne Bouchard, appuyée par M. Jacques Martin.

2016-04-043 **Adoption des procès-verbaux**

Les procès-verbaux des séances des 12 et 14 mars dernier sont approuvés, tels que rédigés, sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard.

Communications du conseil

Demande de M. Gilles Favreau

Ce dossier est de nouveau remis dans l'attente de la rencontre avec l'urbaniste.

Projet de règlement sur les mini-maisons

Ce projet est remis à une séance ultérieure pour permettre la tenue d'une séance de travail à ce sujet.

Demande de M. Gaël Meneust

Une demande d'appui est présentée au conseil pour ce projet. Aucune proposition n'est faite. Il ressort des débats du conseil qu'il n'approuve pas ce projet puisqu'il est situé en zone de villégiature.

2016-04-044 **Demande d'appui de Sentiers équestres de D'Autray**

CONSIDÉRANT que club des Sentiers équestres de d'Autray travaille depuis quelques années déjà à planifier et implanter son réseau sur le territoire de la MRC d'Autray;

CONSIDÉRANT que ce réseau sera relié au sentier Transcanadien qui sera de plus de 23 000 kilomètres à sa conclusion;

CONSIDÉRANT l'énergie investie à planifier le tracé du sentier à Saint-Didace en lien avec la MRC de Maskinongé (Saint-Édouard) en direction de Saint-Barthélemy;

CONSIDÉRANT que le réseau de la MRC Maskinongé compte déjà 70 kilomètres de sentiers;

ATTENDU que cet appui sera nécessaire lors des demandes de soutien financier auprès des divers paliers de gouvernements;

ATTENDU que, dans le cadre de ce grand projet, Saint-Didace deviendrait, en provenance de l'est, la porte d'entrée pour la MRC de D'Autray et pour la région Lanaudière;

ATTENDU que le déploiement de ce sentier serait bénéfique pour la communauté de d'Autray tant équestre, pédestre, skieur et raquetteur;

ATTENDU que l'objectif est de doter la MRC de D'Autray d'un réseau complet et de qualité pour les citoyens et visiteurs de la région;

ATTENDU que cet appui sera utile lors des discussions avec les propriétaires auprès de qui une entente de passage sera sollicitée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et résolu que la municipalité de Saint-Didace appuie l'organisme des Sentiers équestres de D'Autray pour la réalisation de ses projets.

Rapports

Le secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport sur les permis émis au cours du dernier mois ainsi que le suivi budgétaire.

2016-04-045 **Avis de motion**

AVIS DE MOTION est donné par M. Richard Mireault qu'à une séance ultérieure de ce conseil il présentera ou fera présenter une modification au règlement 299-2015-05 intitulé « *Règlement régissant l'accès au lac Maskinongé et ses tributaires et visant à prévenir l'infestation d'espèces exotiques* » dont l'effet est de modifier le formulaire d'enregistrement et de délimiter une bande de protection contre les vagues érosives sur le lac Maskinongé et ses tributaires.

2016-04-046 **Assurances collectives (délégation pour soumission)**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Didace offre à son personnel une assurance collective en association avec un regroupement d'autres municipalités locales de la région de Lanaudière;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public doit être lancé en vue du contrat annuel prévu pour débiter le 1er juin 2016;

CONSIDÉRANT qu'un cahier des charges a été élaboré par ASQ CONSULTANT, cabinet en avantages sociaux et M. Pierre Piché, conseiller en assurance et rentes collectives, avec la collaboration étroite des représentants des municipalités locales participantes;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci a proposé d'agir au nom de tous pour le processus d'appel d'offres et de réception des soumissions;

CONSIDÉRANT les dispositions prévues aux articles 14.3 et 14.4 du Code municipal du Québec;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Pierre Brunelle, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et **RÉSOLU** :

- Que la Municipalité de Saint-Didace délègue à la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci son pouvoir de demander des soumissions pour le prochain contrat d'assurance collective et accepte implicitement d'être liée envers le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée par le délégataire.
- Qu'une copie conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Pierre Piché du cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux.

2016-04-047 **Assurances collectives (mandat à ASQ consultant en avantages sociaux)**

CONSIDÉRANT que le cabinet, ASQ Consultant en avantages sociaux, effectue la gestion du régime d'assurance collective des municipalités membres de la région de Lanaudière depuis 2005 et qu'il a participé à la rédaction de l'actuel cahier des charges, en collaboration avec l'ensemble des municipalités participantes;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Didace adhère à ce regroupement d'assurance collective;

CONSIDÉRANT que le cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux a déposé une offre de services afin de nous appuyer dans la gestion de ce regroupement régional;

CONSIDÉRANT que la rémunération payable au cabinet ASQ CONSULTANT est incluse dans les coûts qui nous seront proposés par l'assureur qui aura été retenu et qu'aucune autre somme d'argent supplémentaire ne sera requise;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par M. Pierre Brunelle, et **RÉSOLU** :

- **QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.
- **QUE** le Conseil municipal confie à ASQ Consultant en avantages sociaux, le mandat de gestion de ce regroupement régional d'assurance collective.
- **QU'**une copie conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Pierre Piché du cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux.

2016-04-048 **Revégétalisation des berges (rapport du comité)**

Le conseil ayant pris connaissance du rapport déposé par le comité chargé d'élaborer une politique de mise en application du règlement sur la revégétalisation des berges, il est proposé par M. Richard Mireault, appuyé par M. Pierre Brunelle, que ce rapport soit accepté et mis en application.

Le vote est demandé sur cette résolution; deux conseillers ont voté pour la résolution et trois ont voté contre. La résolution est donc rejetée.

Une séance de travail sera organisée afin de discuter des possibilités.

2016-04-049 **Comptes**

Sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard, il est résolu que la liste des factures courantes, au montant de 120 202.43 \$, soit acceptée et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

2016-04-050 **Service 9-1-1 (règlement de modification du tarif)**

Il est proposé par Mme Jocelyne Bouchard, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que le règlement 300-2016-01, intitulé « Règlement modifiant le règlement no SEC-civ-002 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 soit adopté.

2016-04-051 **Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour est épuisé et l'assemblée est levée à 21:30 heures sur proposition de M. Jacques Martin, appuyée par Mme Jocelyne Calvé.